

République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 06 AOUT 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Maurice BONTE
Date de convocation : 28 Juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 45
Nombre de procuration : 05

Extrait n°CC-08-2020-099

Objet : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public de CAP Nord Martinique

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Stéphane LORDELLOT, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Violaine DIAZ, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Jean-Baptiste ROTSEN

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Norbert MONSTIN à Patricia PALMONT, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Christian RAPHA à Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Kristelle RISAL à Germain DUTON, Maurice BONTE à Saint-Yves RANGOM.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Sylvie PALCY, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Christian RAPHA.

Partis en cours de séance : Kristelle RISAL, Maurice BONTE.

Le Conseil Communautaire,

Vu les articles L 1411-5, D 1411-1 à 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient les dispositions applicables à la commission de délégation de service public.

Vu la délibération du Conseil Communautaire numéro CC-07-2020-098 relative à l'approbation du principe d'une liste commune pour l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Considérant que la commission de Délégation de service public (CDSP) dispose des missions suivantes :

- La commission analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
- La commission donne son avis sur les soumissionnaires admis aux négociations.
- La commission donne un avis sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%.

Considérant que la CDSP est composée :

- Du Président de l'EPCI
- De 5 membres titulaires
- De 5 membres suppléants

Considérant que les membres sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant qu'en application de l'article L 2121-21 du CGCT, le vote a lieu à bulletin secret, sauf disposition législative ou décision du conseil communautaire à l'unanimité.

Considérant que si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant.

Considérant que la composition des différentes commissions de l'EPCI doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée intercommunale.

Considérant que seule la liste suivante a été constituée :

Titulaires	Suppléants
Séverine TERMON	Germain DUTON
Christian RAPHA	Christian PALIN
Maurice BONTE	Rose-Marie GENOT-PLESDIN
Christian VERNEUIL	Thierry MARECHAL
Norbert MONSTIN	Sainte-Rose CAKIN

Considérant les résultats du vote

Nombre de membres présents (dont procurations)	50
Nombre de votants (dont procurations)	50
Bulletin blancs	00
Abstentions	00
Suffrages exprimés	50

DECIDE**Article 1 :**

D'approuver la liste des élus suivants à la Commission de délégation de service public de CAP Nord Martinique :

Titulaires

Séverine TERMON
Christian RAPHA
Maurice BONTE
Christian VERNEUIL
Norbert MONSTIN

Suppléants

Germain DUTON
Christian PALIN
Rose-Marie GENOT-PLESDIN
Thierry MARECHAL
Sainte-Rose CAKIN

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

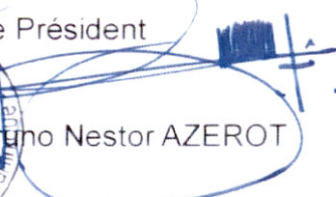
Vote

Pour : 50
Contre : 00
Abstention : 00
Blanc : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 17 AOUT 2020

Le Président


Bruno Nestor AZEROT